

Lettre économique « Objectif Oman » Novembre 2024 – Janvier 2025

Une publication du SE de Mascate

FAITS SAILLANTS

- Les parcs solaires Manah 1 et 2 ont été inaugurés par le fils cadet du Sultan
- BEPS : Oman introduit une « top up tax » pour les multinationales
- Un appel à qualification pour développer 2,4 GW de centrales à gaz
- Un projet de budget 2025 prudent, visant à consolider les acquis de 2024
- La croissance des dépôts souverains et l'essor des banques islamiques
- La création d'une Cour d'investissement et de commerce

ACTUALITE DE NOS ENTREPRISES

Au programme dans les prochains mois :

- Oman Water Week du 6 au 10 avril 2025 à Mascate
- Oman France Rail & Mobility Days (**Business France**), le 22 avril à Mascate
- Oman Sustainability Week, du 12 au 14 mai 2025 à Mascate
- Vision Golfe, les 17 et 18 juin à Paris (organisateur **Business France**)

Energy Pool choisi par Nama PWP pour réaliser une étude sur la gestion de la demande en énergie

Energy Pool, spécialiste français de la gestion de la demande en énergie, a été retenu par la Oman Power and Water Procurement Company (PWP) pour mener une étude stratégique sur la gestion de la demande (Demand Response) en vue de répondre à la croissance de la consommation électrique d'Oman. Ce projet vise à optimiser les opérations du réseau et à faciliter l'intégration des énergies renouvelables, dans le cadre des ambitions du pays pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. L'analyse portera sur le marché énergétique local, tout en s'inspirant des meilleures pratiques mondiales. Le rapport final proposera des solutions adaptées aux spécificités du pays pour améliorer la flexibilité et la résilience du réseau.

Le fils cadet du Sultan inaugure Manah 1 et 2, les plus grandes centrales solaires du pays

Le Sultanat d'Oman a lancé les centrales solaires Manah 1 et Manah 2, d'une capacité de 1 000 MW au total, dans la région d'Al Dakhiliyah. Ces installations couvrent 14,5 millions de m² et intègrent plus de 2 millions de panneaux photovoltaïques bifaciaux ainsi que 1 800 robots de nettoyage automatisés. Elles permettront de produire une électricité propre pour 120 000 foyers et de réduire les émissions de CO₂ de 1,4 million de tonnes par an. Avec ces projets, Oman augmente la part des énergies renouvelables de 6,6 % à 11 %, et se rapproche de son objectif de neutralité carbone d'ici 2050. Manah 1 a été réalisé par un consortium à parts égales entre **EDF Renewables** et Korea Western Power (KOWEPO).

S.E. Monsieur l'Ambassadeur de France au Sultanat d'Oman, Nabil Hajlaoui, ainsi qu'une haute délégation du groupe EDF, ont été invités à l'inauguration et ont pu à cette occasion s'entretenir avec le Ministre de l'énergie et des minerais, Salim Al Afi.



CLIMAT DES AFFAIRES

Oman introduit une taxe complémentaire pour les groupes multinationaux

Le Sultanat d'Oman a adopté le Décret Royal n° 70/2024, instituant un impôt complémentaire (« *Top-up tax* ») sur les entités constitutives des groupes multinationaux ayant un chiffre d'affaires d'au moins 750 millions d'euros. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Pilier 2 de la Déclaration du Cadre inclusif OCDE/G20 sur le BEPS (*Base Erosion Profit Shifting*), visant à lutter contre l'érosion de la base fiscale et le transfert de bénéfices. L'objectif est d'assurer un taux minimum mondial d'imposition de 15% sur les bénéfices des entreprises multinationales dans le champ d'application du dispositif. Le décret comprend dix articles définissant les mécanismes de taxation et les exclusions, et des directives détaillées de mise en œuvre seront publiées prochainement.

Oman Lance un appel à qualification pour le développement de 2,4 GW de centrales à gaz

La société *Nama Power and Water Procurement (PWP)* a lancé un appel à qualification pour le développement de deux nouvelles centrales à gaz à turbine à cycle combiné (CCGT), d'une capacité totale de 2 400 MW (2,4 GW), avec une mise en service prévue pour avril 2029. Une capacité initiale de 1,7 GW devrait être livrée d'ici avril 2028. Les projets, situés à Misfah et Duqm, seront développés selon un modèle « *build, own and operate* », avec un financement privé similaire aux précédents projets IPP. Les contrats couvriront l'achat d'électricité, l'approvisionnement en gaz naturel, et la connexion au réseau. La remise des offres doit intervenir avant le 13 mars 2025.

INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

Budget 2025 : rigueur, consolidations, et efforts de diversification

Le budget général d'Oman pour l'exercice fiscal 2024 a enregistré un excédent de 0,54 Md OMR, contre un déficit estimé de - 0,64 Md OMR. Les recettes publiques ont augmenté de 15,1 % grâce à un prix moyen du pétrole de 22 USD au-dessus du prix de référence pour la construction du budget, tandis que les dépenses publiques ont augmenté de 4,1%. **C'est la troisième année consécutive qu'Oman enregistre un excédent budgétaire depuis 2013.** S'expliquant notamment par la bonne tenue des prix du pétrole, les efforts du gouvernement pour développer les revenus hors-hydrocarbures, les mesures de consolidation fiscale et la réduction du service de la dette, le Sultanat enregistre chaque année un excédent budgétaire caractérisant un assainissement marqué et travaillé des comptes publics. **Cette rigueur budgétaire s'est traduite par des notes souveraines revues progressivement à la hausse par les trois principales agences de notation internationales depuis 2022.**

A priori, tout laisse à penser que le nouveau budget 2025 s'inscrit dans ce même schéma, dont les **principaux objectifs** sont : **la diversification économique, la transformation numérique, le développement social et la soutenabilité des finances publiques face à la volatilité des prix du pétrole**. A nouveau, les autorités omanaises font preuve d'une grande prudence et cherchent à anticiper l'incertitude des marchés pétroliers mondiaux, l'inflation mondiale, le resserrement des politiques monétaires et l'évolution des tensions géopolitiques, notamment dans la région. Le budget d'Oman pour 2025 a ainsi été établi sur la base **d'un prix du baril à 60 USD**. Cela, malgré les prévisions de l'Agence Internationale de l'Énergie, du FMI et des agences de notation, qui estiment que le prix moyen du baril en 2025 sera de 72,84 USD.

Le déficit budgétaire pour 2025 est estimé à 620 M OMR, soit une baisse de 3 % par rapport au déficit de 640 M OMR initialement prévu pour 2024. Parallèlement, il est inférieur de 1,2 Md OMR à l'excédent de 540 M OMR finalement enregistré selon les résultats préliminaires de 2024. Le budget propose que le déficit de 2025 soit financé par des **emprunts externes et domestiques** (220 M OMR, soit 35 %) et par le **prélèvement sur les réserves** (400 M OMR, soit 65 %). **La dette publique d'Oman a connu des évolutions positives ces trois dernières années grâce à des mesures visant à optimiser l'efficacité de la dépense publique, couplées à la hausse des prix du pétrole**. Cela a permis au Gouvernement d'affecter une partie des revenus supplémentaires à la réduction de la dette et à remplacer des prêts coûteux par des prêts à moindre coût (le pays pourra emprunter à des taux plus avantageux). Comme l'année dernière, en cas d'excédent, les autorités omanaises continueront donc en priorité le remboursement la dette externe et la réduction du déficit public. Les résultats préliminaires de l'exercice fiscal 2024 indiquent que la dette publique a été ramenée à 14,4 Md OMR, **en baisse de 0,8 Md OMR, soit 5,3 %**, par rapport aux 15,2 Md OMR au début de 2024. **La dette publique totale représenterait donc 34 % du PIB fin 2024, contre 36,5 % en 2023**. De plus, le service de la dette publique a diminué pour atteindre 0,95 Md OMR, en baisse de 10,4 % par rapport aux 1,05 Md OMR estimés dans le budget 2024.

Si les recettes prévues pour 2025 augmentent de 1,6% comparé au budget de 2024 (à titre de comparaison, le budget 2024 prévoyait une hausse des recettes d'environ +10% par rapport au budget initial de 2023), elles baissent néanmoins de 11,8% par rapport aux résultats préliminaires de 2024. Le Sultanat se montre ainsi profondément prudent dans ses prévisions et anticipe le besoin de rigueur budgétaire et de resserrement des comptes publics. **Les recettes des hydrocarbures (qui génèrent 68% des recettes totales du budget 2025) sont prévues à 7,6 Md OMR, soit +1,6% que dans le budget 2024 (7,4 Md OMR)**. Cependant, les recettes issues du pétrole, prévues à 5,8 milliards OMR, marquent une légère diminution (-1,4 %) par rapport aux 5,9 milliards OMR budgétés en 2024. Le budget 2025 repose sur une hypothèse de prix moyen du pétrole de 60 USD/baril, identique à celui de 2024, tout en prévoyant une production moyenne de 1,001 M barils par jour, soit une baisse de 2,9 % par rapport à la production estimée de 1,031 M barils par jour en 2024. Ce chiffre est en phase avec la production réelle observée en 2024, ce qui témoigne d'une approche prudente et réaliste face aux évolutions du marché et aux stratégies de diversification. Les revenus gaziers devraient atteindre 1,7 Md OMR (+2% en g.a.), suite à la hausse des quantités vendues et du prix sur le marché omanais. **Les « recettes hors hydrocarbures » devraient augmenter à 3,57 Md OMR (+1,5% en g.a.)**, dont **800 M OMR en provenance du fonds souverain OIA** (dividendes notamment, même montant qu'en 2024), **680 M OMR issus de la TVA et des droits d'accises** (+5,4% en g.a.) et **656 M OMR d'impôts sur les sociétés** (+4,1% en g.a.). Comme l'année précédente, il n'est toujours pas fait mention d'un impôt sur le revenu dans le budget 2025, bien qu'il soit évoqué dans le Plan de consolidation budgétaire à moyen terme 2021-2025.

Pour ce qui concerne les dépenses, le Sultanat prévoit une hausse de +1,3% en 2025 en g.a., à 11,8 Md OMR au total (une légère baisse par rapport à celui de 2024 qui augmentait de +2,6% celui de 2023). Toutefois, cette somme est -2,8% moins élevée que les dépenses réelles de 2024. Le budget 2025, conçu selon le « 10e Plan de Développement en 5 ans » et Oman Vision 2040, alignera les dépenses publiques et la politique fiscale sur les objectifs à moyen et long terme des deux stratégies. Les priorités restent les services de base : éducation, santé et social. Si les prix du pétrole dépassent les prévisions, les excédents budgétaires serviront d'abord à réduire le déficit et rembourser les prêts. Les recettes « hors-hydrocarbures » sont estimées à 20 % en deçà des prévisions du 10e Plan de Développement. **Les « dépenses d'investissement » – dans le domaine civil – demeurent pour la 3^{ème} année consécutive inchangées**, à 0,9 Md OMR, soit 8% des dépenses totales, faisant fi de l'amélioration de la situation des finances publiques. C'est -29% par rapport aux résultats préliminaires de 2024, ce qui peut laisser entendre une potentielle augmentation dans l'hypothèse, probable, où le budget 2025 dégage encore un excédent plutôt qu'un déficit. Un tiers de ces dépenses devraient servir à financer des infrastructures et 42% à financer des structures sociales. Les subventions à l'électricité augmentent de 13%, les contributions à la sécurité sociale de 3%, et les autres

subventions (nourriture, eau, déchets, transports, pétrole, etc.) de 1%. Deux derniers sujets préoccupent le Gouvernement pour 2025 : **encourager l'emploi dans le secteur privé** – avec 50 M OMR dédiés, en plus des fonds collectés via un transfert de 1,2% sur les achats dans les secteurs pétro-gazier, les unités gouvernementales et les entreprises affiliées à l'OIA – et la **décentralisation**, avec 44 M OMR alloués au programme de développement des gouvernorats (*Governates Development Program*) pour soutenir le développement durable des régions et stimuler leurs avantages comparatifs.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Le rôle des banques dans le financement de l'économie omanaise : Une activité de crédit tirée par le secteur privé, mais très encadrée par la banque centrale, et un secteur des banques islamiques en croissance.

La part des prêts dans le total des actifs bancaires est de 73 %, contre une moyenne pour le CCEAG de 59 %, tandis que **la part des titres reste faible**, à environ 13 %, en raison **d'un plafond sur les obligations d'État détenues par les banques** qui ne peuvent pas dépasser 55 % de la valeur nette de bilan. **Les prêts sont principalement à destination du secteur privé** (84% de l'encours) et **des entreprises publiques** (13,6%). Les prêts aux entreprises publiques ont quasiment doublé depuis 2018, alors qu'ils n'ont progressé que de +16% sur la même période vers les entreprises privées, ce qui peut traduire une possible éviction du crédit pour le secteur privé hors ménages. Sur la période 2018-2022, la corrélation entre croissance du crédit et croissance de la production n'apparaît pas de manière évidente dans plusieurs secteurs de l'économie. Ainsi, les services urbains (*utilities*) ont enregistré une croissance du crédit bien plus importante que la croissance de la production, tandis que la croissance des crédits aux secteurs manufacturier, minier et agricole a été inférieure à la croissance de la production dans ces mêmes secteurs. **Une meilleure allocation des crédits aux secteurs en croissance reste sans doute à trouver.**

Les crédits aux sociétés non-financières ont enregistré en 2023 une hausse de 2,3%, soit 10,7 Md OMR, du fait d'une demande dynamique des secteurs des services (10% des crédits) et de la construction (9%). Compte tenu **des différents projets en cours** (*Sultan Haitham City*, ligne ferroviaire *Sohar-Abu Dhabi*, *Downtown Muscat*, etc.), le secteur du BTP va continuer de tirer la demande de prêts, alors même qu'il constitue déjà le secteur au profil de risque le plus élevé pour les banques, mais avec des actifs qui seront a priori de meilleure qualité. Le secteur manufacturier qui représente 7,6% de l'encours de crédits devrait également soutenir la progression de la demande de crédits adressée aux banques étant donné les objectifs de diversification économique du pays (le secteur a néanmoins enregistré une baisse conjoncturelle des emprunts de -3,3% en 2023). **Les prêts aux petites et moyennes entreprises (PME) représentent 2,9% du total des prêts aux sociétés non financières** et enregistrent une croissance de 2,9% en 2023. Malgré un taux d'emprunt stable dans le temps, **l'accès au crédit semble continuer à être difficile pour les PME en 2023** qui éprouvent des difficultés à satisfaire les critères de solvabilité et de capacités de remboursement, du fait d'un excès de prudence des banques et des règles mises en place par une Banque centrale très prudente. Pourtant, **les PME ont des besoins importants pour financer leurs projets** (investissements) **et leurs activités** (fonds de roulement), alors même que le **faible niveau de développement du marché des capitaux les rend, de fait, dépendantes du seul marché bancaire**. Pour faciliter l'accès des PME au crédit en dehors des banques traditionnelles, les autorités ont lancé en 2024 le fonds *Future Fund Oman* qui joue le rôle de banque de développement en proposant des financements aux PME.

Le secteur immobilier représente un tiers du portefeuille des prêts du secteur bancaire. Si la hausse des taux directeurs de la FED a entraîné une chute des prix de l'immobilier dans les économies avancées, **ce phénomène ne s'est pas produit au Sultanat** du fait **d'une demande immobilière dynamique** portée par un changement démographique (retour de la main d'œuvre immigrée, entrée des Omanais sur le marché du travail), la reprise de l'activité économique et des taux d'emprunt favorables et stables (mauvaise transmission de la politique monétaire). **Dans ce contexte**, la **Banque Centrale** a élargi **le champ d'action des sociétés financières en matière de crédit immobilier** au financement de projets commerciaux et aux promoteurs de projets immobiliers.

Bien que principalement issus des agents privés, les dépôts en provenance du souverain ne sont pas négligeables. Le rôle des dépôts est extrêmement important pour le secteur bancaire omanais : il permet de financer 80% des actifs et 70% des passifs, soit 29,1 Md OMR. Si les dépôts du secteur privé, qui représentent 66% du total des dépôts soit 19,2 Md OMR, ont progressé de +10,6% en 2023, les dépôts

gouvernementaux ont quant à eux enregistré une croissance plus rapide de +13% et représentent aujourd'hui 31,5% des dépôts totaux (9,1 Md OMR). **La liquidité bancaire demeure donc relativement dépendante du souverain, même si le *sovereign bank nexus* (interdépendance banques – émetteurs souverains) s'est réduit depuis 2018 (-5,4 pp sur les dépôts totaux) au profit du secteur privé (+4,4 pp) et des non-résidents (+1 pp).** La liquidité du système bancaire est gérée par la BCO au moyen d'instruments indirects (repos, injection de liquidités et de certificats de dépôt, etc.). A mesure que les privatisations et l'assainissement des finances publiques progressent, **la liquidité du marché bancaire sera amenée à augmenter et libérera des financements qui pourront être alloués à l'économie productive, via les entreprises privées, dont les PME.** A noter que l'importance des dépôts gouvernementaux accélère l'effet d'éviction en cas de déficit budgétaire et l'atténue en cas d'excédent, sans oublier que les ménages, principalement employés par le secteur public pour les Omanais, peuvent aussi représenter une partie importante des dépôts (9 Md OMR en 2022) et indirectement être inclus dans le *sovereign bank nexus*.

Le secteur des banques islamiques, qui n'existait pas avant 2012, a connu une croissance spectaculaire. À la fin de 2023, elles représentaient 17,5 % des actifs bancaires, soit 7,3 Md OMR, avec des crédits en hausse de +12,9 %. **Les banques islamiques se concentrent principalement sur les entreprises privées (61,7 % des crédits) et les ménages (35,3 %).** Avec des indicateurs de stabilité solides (ratio de solvabilité CAR de 15,8 % en 2023), elles contribuent à l'inclusion financière, particulièrement pour les ménages qui ne sont pas attirés par les banques traditionnelles. **La Banque centrale soutient cette expansion** par des licences spécifiques et un cadre réglementaire pour favoriser la conversion des banques classiques en banques islamiques, contribuant à l'intégration des ménages qui préfèrent ne pas déposer leur épargne dans le système bancaire conventionnel.

Le Sultan préconise la création d'une Cour d'investissement et de commerce

Le Sultan Haitham bin Tarik a présidé une réunion du Conseil judiciaire suprême, où il a mis l'accent sur la **modernisation du système judiciaire** en ligne avec la Vision 2040 d'Oman. Il a ainsi souligné la nécessité d'accélérer les processus juridictionnels, de réduire les délais de traitement et d'améliorer l'infrastructure numérique pour renforcer l'efficacité et la transparence. Dans un effort pour renforcer le climat des affaires et l'environnement des investissements dans le pays, il a demandé la **création d'une Cour spécialisée dans les affaires commerciales**, visant à traiter rapidement les litiges et à renforcer la confiance des investisseurs étrangers. Le Conseil judiciaire suprême et la Chambre de commerce et d'industrie d'Oman (OCCI) ont salué l'initiative qui vise à offrir un environnement juridique stable favorable aux investissements étrangers et à améliorer les indicateurs de compétitivité de l'économie omanaise.

Pour rappel, Oman possède un réseau de **28 traités bilatéraux d'investissement (TBI), dont un avec la France datant de 1994**, dont il n'a jamais été fait usage dans le cadre d'un contentieux investisseur-Etat. Le plus récent a été signé avec la Hongrie en 2022. Cet ajout au système juridictionnel omanais pourrait rendre désuet ces TBI. Oman n'a connu au total que quatre contentieux d'investissement sur fondement conventionnel (avec l'Arabie Saoudite (2017), la Turquie (2016), la Corée du Sud (2015) et les Etats-Unis (2011)).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Mascate.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Responsable et rédacteur de la publication : Service économique de Mascate pierre.lignot@dgtrésor.gouv.fr, riad.alkeilani@dgtrésor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>